

## Une nouvelle association en action à Beynat



### Une partie de l'équipe d'A. MI. CO.

L'association Agir pour le Midi corrézien (A. MI. CO) a vu le jour le 10 mars. Elle souhaite sensibiliser et informer l'opinion publique sur des sujets relatifs à l'environnement, afin que personne ne puisse dire « on ne savait pas », expression trop souvent entendue par manque d'information. Elle veut également peser sur de futurs projets qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement.

### Un premier dossier sensible : les éoliennes

À ce jour, un projet prévoit l'implantation de plusieurs éoliennes industrielles sur les communes de Beynat-Palazanges et Le Chastang. L'association A. MI. CO souhaite obtenir le maximum d'informations concernant ce projet. Pour ce faire, elle a été reçue le 15 avril par Pascal Coste, président de la communauté des communes du Pays de Beynat. Cet échange a été constructif et s'est déroulé dans un très bon état d'esprit. Pascal Coste a pris le temps de répondre à toutes les questions soulevées. Ce projet est toujours en cours même si aucune réunion publique n'a eu lieu depuis le 14 décembre 2011, et il doit s'adapter à des évolutions réglementaires. En effet, à la

demande de la communauté des communes du Pays de Beynat, associée à la commune du Chastang, un dossier de zone de développement éolien (ZDE) a été monté en 2011 sur la base d'une étude soumise à appel d'offres. Cette étude a été effectuée par le cabinet ETD de septembre 2011 à février 2012. En application du nouveau schéma régional éolien (SRE), la préfecture de la Corrèze a informé Pascal Coste, en juillet 2013, que le dossier de ZDE déposé en mai 2012 était désormais caduc. C'est maintenant un dossier de permis de construire qui peut être déposé directement à la préfecture par tout promoteur intéressé. Le promoteur à l'origine du projet a déjà signé des promesses de bail avec quelques propriétaires privés, mais les communes de Beynat et Palazanges n'ont pas encore statué sur les terrains communaux ou biens de sections impactés par le projet. Le 7 mai, A. MI. CO doit rencontrer un représentant de ce promoteur.

Contact : Agir pour le Midi corrézien - Chassancet - 19190  
Beynat, amico19190@gmail.com,  
<http://amico19190.wix.com/amico>.